



ASSEMBLEE GENERALE 25/06/2016

Ordre du Jour

- 1) Ouverture de séance.
- 2) Point Sportif de fin de saison (Licences, Affiliations, CDF)
- 3) Point Financier
- 4) Enregistrement de candidature(s) au Comité Directeur.
- 5) Elections puis suspension de la réunion pour dialogue du Comité Directeur.
- 6) Présentation du Projet Fédéral
- 7) Budget prévisionnel
- 8) Questions aux commissions.
- 9) Questions diverses et clôture de l'A.G.

<u>les présents ou représentés</u> <u>Membres du CD</u> <ul style="list-style-type: none">- Bruno LEMAIRE- Patrice GUIGOU- Brice DECHÊNE- Erick NILES- Virginie DEVILLERS- Hadrien RIVALLAIN- Fabrice ROQUETTY (P. GUIGOU)- Laurent CAPRON- Virginie LAURENSON	<u>Non excusés</u> <ul style="list-style-type: none">- Eric DAUNOIS- Alexis TETU- Yohann RICIOTTI <u>Les excusés</u> Néant
---	--

Soit 9 présents ou représentés sur 12 membres du Comité Directeur = 8 voix/12.

<u>les présents ou représentés</u> <u>Président de Ligues</u> <ul style="list-style-type: none">- IDF (Y. BOURDON)- CENTRE (L. REBILLOT)- AUVERGNE (B. GABILLAT)- BOURGOGNE (Y. MICHEA)- NORD PAS DE CALAIS (pouvoir V. DEVILLERS)- PICARDIE (V. POULAIN)- CHAMPAGNE ARDENNES (V. DEVILLERS)- PACA (pouvoir B. LEMAIRE)- MIDI PYRENEES (pouvoir P. GUIGOU)	<u>Les non excusés/ non représentés</u> <ul style="list-style-type: none">- RHONES-ALPES- FRANCHE COMTE- ALSACE/LORRAINE- PAYS DE LOIRE- LANGUEDOC ROUSSILLON- AQUITAINE- LIMOUSIN- REUNION <u>Les excusés</u> Néant
---	---

Soit 9 présents ou représentés sur 18 ligues actives = 10 voix/18.

<u>Invités</u> <ul style="list-style-type: none">- Sarah LARDEMER- Alexandre JOUANNEAU- Sabine HOUSSAYE- Walter STEFANO- Philippe DESCHAMPS- Gérard TRAN NGHIA	<u>Les excusés</u> <ul style="list-style-type: none">- Loïc VOULOT
--	---

1) Ouverture de séance.

Début de la séance à 10H09.

B. LEMAIRE s'excuse en son nom et celui de P. GUIGOU pour le retard et présente l'ordre du jour.

2) Point Sportif de fin de saison (Licences, Affiliations, CDF ...)

Licences et affiliations :

Depuis le début du mandat, le nombre de licences et d'affiliations est en constante légère baisse. Quand certaines ligues progressent, pour d'autres c'est la catastrophe. Et ça ne se compense pas !

On peut noter qu'il y a 10 affiliations et 175 licences compétition, de moins, par rapport à l'exercice 2014/2015. Cependant, on note une progression des licences loisirs (+92) (due, essentiellement, à l'augmentation des licences jeunes, cela faisant suite aux formations dispensées par Loïc Voulot sur 2015/2016. Ce chiffre devrait continuer sa progression dans le futur, grâce aux futures sessions de formation.)

Quant aux Pro, les chiffres sont stables.

V. Devillers s'interroge quant au fait qu'il n'y en ait pas plus.

Il semble que les effets de la crise se fassent ressentir de plus en plus dans le monde du paintball et ce qui rapporte aux pros, c'est le loisir et non pas la compétition, ce qui fait que cette saison a vu se fermer plusieurs terrains.

De plus, les pros ont du mal à comprendre l'affiliation (au même titre que les associations). Ils ne voient que le coût (et ce n'est pourtant que 80€/saison) et oublient ce que la fédération a fait, fait et fera – il ne faut pas oublier qu'en 2013, le paintball aurait interdit, en France sans l'intervention de la fédération ! Comme en Allemagne, où c'est destruction du matériel !

Car il faut le rappeler, l'affiliation et les licences, ce n'est pas qu'un moyen de s'assurer, mais c'est avant toute chose la défense du paintball, des intérêts de chacun. Et que tant qu'il n'y aura pas un syndicat des pros pour les représenter, aux cotés de la fédération, ça n'évoluera pas dans le bon sens.

De plus, tous les jours des pros appellent la fédération pour avoir des réponses à leurs questions, et qu'ils soient ou non affiliés, jusque-là on leur a toujours répondu. Mais à quoi bon, une fois qu'ils ont ouvert leur structure ils ne s'affilient pas, malgré le temps passé à les renseigner...

Pour information, il semble qu'en PACA, la préfecture informe les centres de Loisirs que les mineurs de moins de 16 ans n'ont pas le droit de faire du paintball.

Conclusion, aujourd'hui, pour l'Etat Français, le paintball c'est 11 professionnels, 179 associations et 2171 licenciés, c'est-à-dire RIEN !!!

E. NILES félicite B. LEMAIRE et P. GUIGOU pour l'obtention du 2^{ème} F de FFP (Fédération Française de Paintball).

B. LEMAIRE rappelle que le paintball n'est toujours pas reconnu et que le ministère n'a pas délivré d'agrément à la fédération, mais que comme déjà évoqué lors de l'AG de janvier 2016, le paintball n'étant pas reconnu par l'Etat, ce dernier se moque du nom de notre structure – suite aux entretiens qu'il a eu avec M. CONTREPOIS. Alors ce 2^{ème} F est là pour rappeler que le paintball se joue partout en France et que la fédération souhaite fédérer tous les paintballeurs et non pas uniquement les compétiteurs.

G. TRAN NGHIA demande si la FFP fait des campagnes de pub, tous les ans pour les ré-affiliations, car beaucoup restent sur des préjugés : gros problèmes de comm', d'image....

Pour B. LEMAIRE c'est un faux problème car les professionnels qui souhaitent s'affilier, le font.

A. JOUANNEAU demande pourquoi la FFP n'a pas communiqué clairement autour de son nouveau nom. Il y a d'abord eu un post sur FB, puis 3 semaines plus tard un communiqué sur le site de la FFP.

B. LEMAIRE reconnaît que la communication a été maladroite, mais qu'il ne faut pas oublier que les ligues doivent aussi être le relais auprès des associations qui à leur tour relayent auprès de leurs membres...

P. GUIGOU admet que durant la saison et le mandat du bureau en place il y a eu des points positifs, mais que la communication fait parti des points à améliorer.

L. CAPRON indique que la diminution du nombre de licences est aussi liée aux problèmes de communication.

Ph. DESCHAMPS remarque qu'il y a un problème d'image – voire pas d'image du tout – Qu'il est essentiel de travailler dessus et que le nouveau logo va servir de base à cela.

E. NILES demande s'il y a déjà des outils de communication qui ont été mis en place. C'est aussi là-dessus qu'il va falloir travailler.

A. JOUANNEAU précise que par exemple en Picardie, ils essaient de relayer les informations, mais que par exemple lors du Millénaire il y a 3 ans en arrière, la ligue avait tenu un stand, à Chantilly et seules 3 personnes étaient venues à leur rencontre....

10h52 : Départ de G. TRAN NGHIA, qui s'excuse.

A. JOUANNEAU : quel argumentaire utiliser pour communiquer sur la fédération ? Quels sont les avantages de l'affiliation et des licences ?

B. LEMAIRE : comme évoqué précédemment, la Fédération c'est tout ce travail qui ne se voit pas forcément...

Il note aussi que sur 17 ligues actives, seules 5 sont présentes et 4 représentées. Pour les autres pas de nouvelles ! Oui la fédération doit communiquer mieux, mais les gens doivent aussi chercher les informations !

L. CAPRON : avant le changement de nom, les autres paintballeurs (loisirs, camo) ne se sentaient pas concernés par la fédération, ils croyaient que ce n'étaient que pour les compétiteurs.

La nouvelle identité devrait permettre d'inverser la tendance.

H. RIVALLAIN note qu'en effet la Picardie fait partie de ces ligues qui font des efforts pour aller dans le sens de la fédération et qu'effectivement il y a un vrai problème de communication et d'image de la fédération – à améliorer.

W. STEFANO remarque que même au niveau des clubs, il y a un problème d'image. Très peu d'associations portent le nom de leur ville !

CDF 2016 :

Ce championnat a atteint ses objectifs. Remerciements à Brice pour ses bénévoles, car le site a fait défaut sur ce point-là.

Très peu de retour négatif sur l'arbitrage.

Les plannings étaient denses, car il y avait les 4 formats qui jouaient.

Au niveau médiatique, le 26 minutes de Jump Cut Studio sera diffusé les 2 et 3 juillet sur MCS Extrême et Le Parisien a fait un article paru vendredi 10/06/2016 – suite à l'envoi de dossier presse, à tous les médias régionaux.

Les points négatifs sont en rapport avec :

La restauration (trop grasse pour les arbitres, pendant 3 jours)

L'absence de personnalités politiques – malgré l'envoi d'invitations, auxquelles ont répondu certains d'entre eux (M. CATALA député-maire de Créteil, Thomas Bach, Président du Comité International Olympique, M.

HOLLANDE Président de la République, Mme CIRIEGI Présidente du CROSIF)

Le placement du terrain U16 (trop à l'écart – mais la configuration du site ne permettait pas de faire autrement – cependant, une bonne signalétique aurait pu pallier à cela.

La parole est donnée aux ligues :

La ligue Picardie remercie les arbitres, bénévoles et la fédération pour cet événement globalement positif.

La ligue Auvergne indique que les joueurs ont apprécié de jouer le format championnat, les teams préfèrent, dans l'ensemble, pouvoir rencontrer tous les adversaires.

Attention à la restauration (c'était trop gras)

V. LAURENSEN remonte l'information de la part des arbitres qui ont grandement apprécié de pouvoir bénéficier de repas plus diététiques samedi et dimanche, par rapport au vendredi.

3) Point Financier

Le CDF :

Le budget est respecté dans son ensemble, même si, on a fait un effort avec le programme de 26 minutes sur MCS Extrême, mais cela permet de commencer à avoir des sponsors... même si pour le moment ça ne couvre pas l'intégralité de la prestation.

Le salaire de Loïc :

Les formations devaient permettre de financer son salaire, ce qui est loin d'être le cas. Pour rappel, Loïc souhaitait un temps plein pour une rémunération mensuelle de 3000€net. Comme il n'était pas possible pour la

fédération de supporter de telles charges, il a été embauché sur un temps partiel (24h) à 1500€ net/mois, pour un CDD de 6 mois renouvelable, au poste de Directeur Technique National.

Il a, entre autres missions, le développement des formations fédérales, la promotion de notre sport,...

Même s'il n'a pas atteint ses objectifs sur la formation (il ne faut pas oublier l'augmentation des prises de licences jeunes qui découlent directement de ses formations dispensées sur la saison), car des sessions ont été annulées suite aux attentats et intempéries, il a beaucoup travaillé sur le développement avec la création du Bricocast, qui voit le paiement de pros pour avoir leur espace pub, la mise en place de U16, sa présence sur les manches de CFE, ses déplacements dans les ligues (PACA, Nord Pas de Calais, Pays de Loire) la création de documents (pour les formations, mais aussi d'une base littéraire, un véritable catalogue, utilisable auprès du ministère) ce qui est valorisable à long terme.

De plus, il ne compte pas ses heures, il est certainement loin de faire juste les 24h hebdomadaires, mais son travail est difficilement quantifiable

La ligue Picardie se demande qui a décidé de l'embauche de Loïc.

E. NILES précise que le bureau directeur a toute autorité pour embaucher un salarié, mais qu'il est vrai qu'ensuite il y a peut-être un manque de communication suffisant, même si différents posts ont été faits.

Toute l'assemblée est d'accord pour dire que Loïc a effectué du travail, pendant ses 2 CDD, mais qu'il faut voir si son post est pérenne dans les mêmes conditions.

B. LEMAIRE indique qu'il est en effet possible de renégocier la façon de travailler avec lui.

4) Enregistrement de candidature(s) au Comité Directeur.

B. LEMAIRE lit les candidatures reçues par courrier :

NILES E. : commission DOM-TOM
DEVILLERS V. : commission Loisirs et commission Internet
LAURENSEON V. : commission Féminine
HUET G. : commission Arbitrage
HUYNH D. : commission Arbitrage
BATAILLE V. : commission Arbitrage
ROQUETTY F. : commission Formation (moniteurs et U16)
TRAN NGHIA G. : commission Technique et Sécurité
DESCHAMPS Ph. : commission Graphique

et demande à l'assistance si d'autres personnes souhaitent postuler :

W. STEFANO commission en rapport avec les U16
P. GUIGOU commission formation des cadres
V. POULAIN sans commission
L. CAPRON sans commission
B. LEMAIRE commission arbitrage
B. DECHENE commission ligue et logistique
H. RIVALLAIN commission arbitrage

H. RIVALLAIN souhaite apporter une précision : il s'est retrouvé à la tête de la commission arbitrage par hasard, à la suite de la démission de différentes personnes, mais qu'en aucun cas c'était un souhait de sa part, alors même qu'il savait qu'il ne disposait que d'assez peu de temps. Mais aujourd'hui, il souhaite postuler dans cette commission qui sera portée par une équipe forte qui pourra alors travailler en étroite collaboration avec L. VOULOT, sur les formations et sur la refonte des règlements.

L. CAPRON lit un message de Y. BOURDON (Ligue IDF) qui tient à avertir l'assemblée que certaines des personnes qui se présentent à la commission arbitrage n'ont pas fait leurs preuves dans leurs précédentes fonctions, par le passé.

Le bureau étant démissionnaire, S. LARDEMER et A. JOUANNEAU sont nommés assesseurs, à l'unanimité pour poursuivre la séance.

Il est procédé au vote à bulletin secret, par les présidents de ligue, présents ou représentés.

Résultats :

- NILES E. : 10
- DEVILLERS V. : 9

- LAURENSEN V. : 10
- HUET G. : 10
- HUYNH D. : 8
- BATAILLE V. : 9
- ROQUETTY F. : 9
- TRAN NGHIA G. : 9
- DESCHAMPS Ph. : 10
- STEFANO W. : 10
- GUIGOU P. : 10
- POULAIN V. : 8
- DECHENE B. : 10
- CAPRON L. : 9
- LEMAIRE B. : 10

E. NILES indique que Laurent CAPRON se présente à la présidence.

Les 10 Présidents de ligue présents ou représentés ne souhaitant pas voter à bulletins secrets, votent alors à mains levées : 8 pour et 2 abstentions.

L. CAPRON prend la parole pour remercier l'assemblée et propose à B.LEMAIRE et P. GUIGOU la présidence d'honneur, qui acceptent puis il énonce les résultats :

Laurent CAPRON "Président élu"
 Vincent POULAIN "Vice-président élu"
 Hadrien RIVALLAIN "Trésorier élu"
 Virginie LAURENSEN "Trésorière adjointe élue"
 Brice DECHENE "Secrétaire élu"

Concernant les Présidents de Commissions :

Commission Ligue : Brice DECHENE

Commission Dom Tom : Eric NILES

Commission Logistique : Brice DECHENE

Commission Internet/Communication : Virginie DEVILLERS

Commission Graphique : Philippe DESCHAMPS

Commission Technique/Sécurité : Gérard TRAN-NGHIA

Commission Féminine : Virginie LAURENSEN

Commission Formation : Walter STEFANO (Membres: Patrice Guigou et Fabrice Roquetty)

Commission Arbitrage : Bruno LEMAIRE (Membres: Hadrien Rivallain, Véronique Bataille, Gael Huet et Duc Huynh)

Il indique que plusieurs personnes se sont positionnées pour intégrer la FFP dans les semaines qui suivent : Cédric PEPIN, professionnel du paintball (et fondateur des Scalp en 1993) est motivé et moteur pour travailler sur la partie des pros. Patrice et lui pourraient travailler sur le CQP.

Thibaut KNOCKAERT souhaiterait s'occuper la partie « Événementiel »

Olivier GAUDIN pour la commission Ethique et/ou Terrain.

Et, Laurent (FOX) de la fédé GN souhaite intégrer la commission loisirs

Ils devront proposer leur candidature à la prochaine réunion du Comité Directeur.

6) Présentation du Projet Fédéral

L. CAPRON souhaite que tous les paintballeurs (compétiteurs, loisirs et scénarisés) trouvent leur identité dans la FFP. C'est un axe de travail à développer.

Mais il souhaite aussi continuer sur la lancée de l'ancien bureau, quant à la reconnaissance du paintball auprès des instances politiques, améliorer l'image de la FFP, se qui passe par la communication.

7) Budget prévisionnel

Idem que celui de la saison passée, en prenant en compte la diminution de certaines rentrées d'argent (- 10 associations) et l'augmentation des charges liée au salaire de L. VOULOT.

Maintient du prix des affiliations et des licences.

Affiliation asso/ pro: 80€

Licence Compétiteur : 55€
Licences Loisir/ Jeune/ Arbitre : 20€

8) Questions aux commissions.

Pour la commission arbitrage :

- Est-ce que le M500 s'appliquera à tous les formats ?

Réponse : Le M500 ne peut s'appliquer qu'à du « race to 5 » car ça limite les coûts. Pour du S3 ou S5 ça n'est pas pertinent.

De plus, sur un CDF où les 4 formats se jouent, c'est compliqué à arbitrer, car cela fait 3 styles d'arbitrage.

Donc pour la saison 2016/2017, en JL, comme en CFE, ce sera en M500 (500 billes à l'entrée du terrain/joueur, race to 5, flags, bannissement sur le match et le suivant) et pour le S3 et le S5, adaptation du règlement M500, sans limitation de billes, pas de « race to 5 » et utilisation des flags.

- V. LAURENSEN demande si on va suivre les nouvelles contenances de loaders, comme au Millénaire ?

L. CAPRON confirme que oui et qu'une communication sera faite en ce sens d'ici fin août.

- Y. BOURDON demande s'il est possible d'imposer aux joueurs CFE de venir arbitrer les manches de ligue ?

Réponse: un joueur de haut niveau n'est pas forcément un bon arbitre, de plus ces joueurs n'ont pas suivie la formation arbitrage.

9) Questions diverses et clôture de l'A.G.

- Est-il possible d'imposer les dates des manches de ligue ?

E. NILES dit qu'il faut alors demander aux ligues d'envoyer le chèque d'inscription au CDF à une date butoir, à elles ensuite de s'organiser pour récupérer l'argent et les dossiers auprès des associations.

Y. MICHEA dit que dans beaucoup d'autres fédérations sportives, il y a des calendriers fixés par avance qui doivent être respectés par les ligues.

Il semble difficile dans un premier temps d'imposer cela, sauf peut-être sur les ligues qui ont du mal à se gérer elle-même.

- La ligue Midi Pyrénées demande la position de la fédération quant au format Pompe ?

C'est une pratique devenue marginale et la FFP indique que, si 3 ligues ou plus (composées elle-même de 3 associations minimums) pratiquaient ce format, elle ne considérerait plus cette pratique comme étant marginale.

- Est-il possible de prendre une licence sans club ?

Oui, elle est alors rattachée à la ligue dont dépend le joueur.

Dates des prochains événements*

Comité Directeur :

- 24/09/2016

Assemblée Générale :

- 14/01/2017

Comité Directeur :

- 08/04/2017

Championnat de France :

- 3, 4 et 5 juin 2017

En l'absence de nouvelle question, clôture de l'Assemblée Générale à 16h50.

Laurent CAPRON
Président

Brice DECHENE
Secrétaire

* modifiables sous réserve